



ORDRE DU JOUR

République Française
Commune de Seysses

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 22 Mai 2025 à 20h30
(article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Affiché et mis en ligne le : Vendredi 16 Mai 2025

Monsieur le Maire informe ses administrés de la tenue de la prochaine séance du Conseil Municipal qui **aura lieu à la Salle des Fêtes – 225 Chemin des Boulbennes à Seysses**. Pour le public qui ne pourrait pas se déplacer, il sera également possible de suivre la séance du Conseil Municipal par une retransmission en direct de la séance de manière électronique, via la chaîne YouTube de la mairie. Cette diffusion sera accessible depuis le site internet de la mairie www.mairie-seysses.fr, et également depuis le compte Facebook officiel de la Mairie « Seysses, ma ville ».

- I- DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
- II- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2025
- III- INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR DELEGATION
- IV- DÉLIBÉRATION

URBANISME – FONCIER – ENVIRONNEMENT :

1. Promesse d'achat immobilier auprès de la SAFER Occitanie dans le cadre de leur droit de préemption au 2040 route de Saint-Lys
2. Avis sur la demande d'autorisation environnementale au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) présentée par la société EVONEO relative à l'exploitation d'une installation de maturation et d'élaboration de mâchefers (IME), située zone industrielle de TERRERY à Muret.

CULTURE :

3. Approbation d'une décision du comité de suivi du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de musique Axe Sud : modification des tarifs.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire

Jérôme BOUTELOUP

